

DEMANDE DE RÉINTÉGRATION APRES DETACHEMENT

A retourner, par mail, à la DPE avant le 2 mai 2026

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

Pour bénéficier de la bonification de réintégration après détachement, merci de répondre aux questions suivantes :

1/ Date de votre départ en détachement

2/ Date de fin de votre détachement :

3/ Commune du dernier poste occupé :

Je demande ma réintégration après détachement dans le cadre du mouvement intra-départemental

Fait à

Le

Signature

[Voir le tutoriel pour signer numériquement votre document](#)



-Pensez à consulter régulièrement votre messagerie IProf et votre messagerie professionnelle de type prénom.nom@ac-montpellier.fr.
C'est essentiellement par ces biais que les communications liées aux opérations du mouvement auront lieu.

-Notez que pour toute question sur le mouvement vous pourrez obtenir des informations utiles sur le site ACCOLAD

ou envoyer un mail à : francoise.brissac@ac-montpellier.fr ou appeler la cellule information et conseil de la DSDEN 30 au **04.66.62.86.15**